

Module 1 « Accompagner les pratiquants »

Public visé :

Entraîneur ou parent qui découvre l'activité d'encadrement d'équipe et souhaitant acquérir des compétences dans l'accompagnement, la sécurité et la réglementation du handball.

Descriptif :

Module de formation de **25 heures** (dont 2 jours de présentiel et 11 heures de formation à distance).

Pré requis :

- Être licencié FFHB
- Avoir 16 ans minimum
- Avoir en charge une équipe à l'entraînement ou être adjoint
- Accompagner régulièrement une équipe en compétition

Objectif / Compétences visées :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'accompagner les pratiquants.

OI-1 Il accompagne les pratiquants

Il prend en charge un groupe avant, pendant et après une activité de handball

Il accueille et entretient une vie de groupe

Il gère et accomplit les formalités réglementaires et administratives de l'organisation d'une équipe en compétition

Il anime des séances

Il favorise l'accès et l'engagement dans la fonction Juge Arbitre Jeune

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques (documentation) et pratiques
- Débats et échanges
- Mises en situation

Tarifs :

- Frais d'inscription : 50 euros
- Frais de formation : 125 euros pour les bénévoles
300 euros pour les salariés

Module 1 « Accompagner les pratiquants »

Contenus de formation :

- Situer son rôle et sa mission au sein de sa structure
- Organiser la mise en œuvre d'une activité de handball avant, pendant et après
- Accueillir les différents publics de la structure (pratiquants, accompagnants, parents, officiels, arbitres)
- Utiliser efficacement les outils de gestion administrative d'une équipe en compétition
- Apporter des conseils adaptés lors d'une compétition ou d'une activité non compétitive
- Utiliser des ressources pédagogiques existantes pour animer des séances
- Faire respecter les formes de jeu définies par le responsable de l'équipe
- Utiliser les fondamentaux du handball pour favoriser l'activité des pratiquants
- Valoriser les différents rôles des acteurs du jeu, valoriser la réussite et relativiser les erreurs pour alimenter les motivations
- Animer en faisant respecter les règles du jeu et du fair-play
- Soutenir le juge arbitre en maintenant un climat favorable au déroulement des rencontres
- Motiver et fidéliser le juge arbitre jeune dans son activité

Dates et lieux :

Journée	Date au choix	Lieu
Jour 1	Dimanche 1er septembre 2019	Pertuis Alpes Maritimes (A définir) St Maximin En proximité
	Samedi 14 septembre 2019	
	Dimanche 3 novembre 2019	
	Dimanche 12 janvier 2020	
Jour 2	Dimanche 8 décembre 2019	Plan de Cuques En proximité
	Dimanche 26 janvier 2020	

Evaluation / certification :

Le candidat ayant participé au module (25 h de formation dont 11 h de foaf) obtiendra une attestation de formation.

Le module 1 « Accompagner les pratiquants » + le module 2 « Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants » constituent le bloc de compétences « Contribuer à l'animation sportive de la structure » du titre IV « Éducateur de Handball ».

Modalités d'inscription :

[Pré-inscription à faire sur le site HFM](#)

Module 2 « Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain »

Public visé :

Entraîneur ou parent qui découvre l'activité d'encadrement d'équipe et souhaitant acquérir des compétences dans l'accompagnement, la sécurité et la réglementation du handball.

Descriptif :

Module de formation de **15 heures** (dont 1 jour de présentiel et 8 heures de formation à distance).

Pré requis :

- Être licencié FFHB
- Avoir 16 ans minimum
- Avoir en charge une équipe à l'entraînement ou être adjoint
- Accompagner régulièrement une équipe en compétition

Objectif / Compétences visées :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de contribuer à l'animation sportive de la structure en sécurité.

OI-1 : Il assure l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain

Il instaure et veille au maintien d'une ambiance saine et sereine

Il garantit une pratique en sécurité

Il promeut l'éthique, les valeurs de la république et les vertus du handball

Il prévient, repère et signale les comportements déviants

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques (documentation) et pratiques
- Débats et échanges
- Mises en situation

Tarifs :

- Frais d'inscription : 50 euros
- Frais de formation : 75 euros pour les bénévoles
180 euros pour les salariés

Module 2 « Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain »

Contenus de formation :

- Faire respecter les règles du bien vivre ensemble (charte, règlement intérieur etc.)
- Garantir la sécurité individuelle et collective sur et en dehors du terrain
- Aménager l'environnement permettant une pratique en sécurité
- Prévenir et gérer les situations dans lesquelles sa responsabilité peut être engagée (Responsabilité civile et pénale)
- Promouvoir en toute circonstance les principes d'éthique du sport et les valeurs de la République
- Prévenir et gérer les conflits
- Agir en cas d'incidents, d'accidents, de comportement déviant .

Dates et lieux :

Journée	Date au choix	Lieu
Jour 1	Samedi 31 aout 2019	Pertuis
	Samedi 2 novembre 2019	St Maximin
	Samedi 7 décembre 2019	Plan de Cuques

Evaluation / certification :

Le candidat ayant participé au module (15 h de formation dont 8 h de foad) obtiendra une attestation de formation.

Le module 1 « Accompagner les pratiquants » + le module 2 « Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants » constituent le bloc de compétences « Contribuer à l'animation sportive de la structure » du titre IV « Éducateur de Handball ».

Modalités d'inscription :

[Pré-inscription à faire sur le site HFM](#)

Module 3 « Participer à l'élaboration et à la gestion du projet associatif »

Public visé :

Entraîneur, dirigeant ou parent qui découvre l'activité de dirigeant de structure et souhaitant acquérir des compétences dans la gestion administrative d'un club, la législation sportive et la réglementation de la pratique du handball.

Descriptif :

Module de formation de **20 heures** (dont 2 jours de présentiel et 6 heures de formation à distance)

Pré requis :

- Être licencié FFHB
- Avoir 16 ans minimum
- Avoir une mission de dirigeant dans un club

Objectif / Compétences visées :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de participer à l'élaboration et la gestion du projet associatif

OI-1 : Il participe à l'élaboration et la gestion du projet associatif

Il participe avec les dirigeants du club à l'élaboration du projet associatif de sa structure

Il contribue à la gestion administrative de sa structure en prenant en compte les statuts et règlements de la vie associative, sportive et fédérale

Il participe à la conduite et au suivi de projets au sein de sa structure.

Il mobilise des ressources humaines pour conduire la mise en œuvre du projet, des actions, activités ou tâches de sa structure

Il mobilise les acteurs de son environnement pour mener à bien ses projets

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques (documentation) et pratiques
- Débats et échanges
- Mises en situation

Tarifs :

- Frais d'inscription : 50 euros
- Frais de formation : 100 euros pour les bénévoles
240 euros pour les salariés

Module 3 « Participer à l'élaboration et à la gestion du projet associatif »

Contenus de formation :

- Appliquer les grandes étapes de la méthodologie de projet (diagnostic, objectifs, plan d'actions, moyens mobilisés, budget, indicateurs d'évaluation) pour nourrir le projet de la structure
- Utiliser les outils informatiques fédéraux de gestion des clubs (Webmail, Gest'Hand, Ihand)
- Se référer aux textes réglementaires (loi 1901, code du sport, règlements fédéraux, responsabilité civile et pénale) et de l'appliquer dans le cadre de sa structure
- Réaliser une action en s'appuyant sur la méthodologie de projet
- Utiliser certains NTIC pour rédiger son projet
- Elaborer un budget simple
- Elaborer un dossier de subvention
- Identifier et impliquer des bénévoles au service de son projet
- Prendre la parole avec aisance et argumenter ses choix
- Nouer des partenariats avec des acteurs de son environnement

Dates et lieux :

Journée	Date	Lieu
Jour 1	Dimanche 2 février 2020	En proximité
Jour 2	Dimanche 8 mars 2020	En proximité

Evaluation / certification :

Le candidat ayant participé aux 2 journées (20 h de formation dont 6 h de foad) obtiendra une attestation de formation.

Le module 3 « Participer à l'élaboration et à la gestion du projet associatif » + le module 4 « Valoriser et promouvoir les activités » constituent le bloc de compétences « Contribuer au fonctionnement de la structure » du titre IV « Éducateur de Handball ».

Modalités d'inscription :

[Pré-inscription à faire sur le site HFM](#)

Module 4 « Valoriser et promouvoir les activités »

Public visé :

Entraîneur, dirigeant ou parent qui découvre l'activité de dirigeant de structure et souhaitant acquérir des compétences dans la gestion administrative d'un club, la législation sportive et la réglementation de la pratique du handball.

Descriptif :

Module de formation de **20 heures** (dont 2 jours de présentiel + 6 heures de formation à distance)

Pré requis :

- Être licencié FFHB
- Avoir 16 ans minimum
- Avoir une mission de dirigeant dans un club

Objectif / Compétences visées :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de valoriser et promouvoir les activités.

OI-1 Il valorise et promeut les activités de la structure

Il utilise les différentes offres de pratique et services de la structure pour contribuer à développer le modèle économique

Il mobilise les services des instances fédérales au service de ses projets

Il communique sur les projets auquel il participe

Il entretient des relations avec les différents partenaires de la structure

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques (documentation) et pratiques
- Débats et échanges
- Mises en situation

Tarifs :

- Frais d'inscription : 50 euros
- Frais de formation : 100 euros pour les bénévoles
240 euros pour les salariés

Module 4 « Valoriser et promouvoir les activités »

Contenus de formation :

- Contribuer à la conception et la conduite d'actions de développement, événementielles ou de promotion
- Prospecter de nouveaux secteurs pour diversifier ses ressources financières
- Proposer ses activités et services aux différents partenaires de son environnement pour capter de nouveaux publics
- Se situer dans son environnement et cibler les interlocuteurs privilégiés
- Créer et diffuser des outils de communication pour promouvoir ses projets
- Valoriser les actions par les réseaux sociaux
- Rendre compte des résultats des projets et actions

Dates et lieux :

Journée	Date	Lieu
Jour 1	Dimanche 5 avril 2020	En proximité
Jour 2	Dimanche 31 mai 2020	En proximité

Evaluation / certification :

Le candidat ayant participé aux 2 journées (20 h de formation dont 6h de FOAD) obtiendra une attestation de formation.

Le module 3 « Participer à l'élaboration et à la gestion du projet associatif » + le module 4 « Valoriser et promouvoir les activités » constituent le bloc de compétences « Contribuer au fonctionnement de la structure » du titre IV « Educateur de Handball ».

Modalités d'inscription :

[Pré-inscription à faire sur le site HFM](#)